

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2022-09

Portant renouvellement de la convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au RGPD

Date de convocation : 7 mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Magloire SIOPATHIS, Vice-président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Le président de l'ATD Jérôme DELAVault étant excusé.

Collège des Conseillers Départementaux

Présents

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOULT, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;

Excusés

- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye ;
- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;

Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carrières ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;



Excusés

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
 - Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
 - M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
 - M. Alain DE CUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
 - M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
 - M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
 - M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;
 - M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey ;
-

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 ;

Vu les délibérations du centre de gestion de Meurthe et Moselle en date du 29/01/2018 et du 22/03/2018 sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités notamment financières ;

Vu les délibérations du centre de gestion de l'Yonne en date du 30 janvier et du 26 avril 2018 sur le principe de mutualisation RGPD et ses modalités financières ;

Vu l'arrêté n° 2021-17 du 17 décembre 2021, portant délégation de signature du président au vice-président de l'ATD, Magloire SIOPATHIS ;

Vu l'avis du comité technique en date du 5 avril 2018 ;

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD, proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle.



Le Conseil d'administration après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'autoriser le président de l'ATD 89 à signer la convention de mutualisation avec le centre de gestion 54 ;
- d'autoriser le président de l'ATD 89 à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale ;
- d'autoriser le président de l'ATD 89 à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant le Délégué à la Protection des Données de l'ATD 89.

1 5 AVR. 2022

Le Vice-président
de l'Agence technique départementale,
par délégation,

Magloire SIOPATHIS

– Transmis au représentant de l'État le : 2 2 AVR. 2022
– Notifié aux intéressés le : 2 5 AVR. 2022

